



Compte-rendu de la plénière de France Festivals

28 mai, de 14h30 à 16h30

En ligne

Une trentaine de festivals adhérents étaient présents lors de cette plénière.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Actualités institutionnelles

- Printemps de la ruralité
- Fonds festivals
- Divers

2. Forum des festivals 2025 et Assemblée Générale

3. Suivi dossiers SACEM

4. Tour de table des adhérents : enjeux, difficultés à partager

5. Questions diverses

Introduction :

Alexandra Bobes remercie tous les adhérents présents à cette plénière qui débute par un rappel des prochaines dates importantes de la fédération :

- [Conférence de presse de l'étude CoFEST !](#) en ligne le **3 juin 2024** avec Emmanuel Négrier, Aurélien Djakouane et Julien Audemard
- La 6^{ème} Rencontre [Prévention des risques dans le spectacle vivant](#), le **11 juin 2024 à Lyon**, aux Nuits de Fourvière et aux Subsistances
- La 12^{ème} Rencontres Nationales [Accord Majeur](#) le 9 juillet 2024 à Aix-en-Provence.

1. Actualités institutionnelles

• Printemps de la Ruralité

Alexandra Bobes informe les adhérents présents que la date des Assises de la Ruralité n'est toujours pas connue. Les adhérents exposent leur impatience et leur déception face à ce retard car il y a un vrai besoin d'accompagnement dans leur fonctionnement et dans leur financement, ce que le Printemps de la Ruralité aurait pu prodiguer.

• Fonds Festivals

Concernant le Fonds Festivals, Alexandra Bobes revient sur le dispositif en précisant ses objectifs :

- Renforcer le développement et la structuration des festivals
- Accompagner leurs transitions
- Encourager leurs innovations et prises de risques artistiques
- Contribuer à la diffusion de la création artistique sur l'ensemble du territoire.

Le montant total attribué à chaque DRAC n'est pas communiqué publiquement. Cette information est considérée comme sensible et pourrait faire l'objet de requêtes auprès du ministère de la Culture.

Les festivals de musiques actuelles ne sont pas éligibles au dispositif "Fonds Festivals" selon la règle nationale, à l'exception des festivals structurants.

Il est possible de renouveler les aides ponctuelles au-delà de deux aides, mais cela reste exceptionnel et doit faire l'objet d'une justification particulière par la DRAC. Le nombre d'aides triennales accordées n'est pas communiqué pour l'instant publiquement.

France Festivals se renseignera auprès des DRAC de chaque région et ses adhérents pour obtenir des informations complémentaires sur le dispositif "Fonds Festivals", sur les critères d'attribution et sur les festivals aidés en région afin d'en faire une synthèse sur les trois ans (2022, 2023, 2024).

Pour plus d'informations : [Dossier de presse sur le dispositif "Fonds Festivals"](#) (2022)

• Divers

> Accord NAO 2024

Les organisations professionnelles d'employeurs et syndicales de salariés (CCNEAC) ont négocié les revalorisations suivantes sur les salaires minima de la branche :

- +3,5% artistes musiciens et musiciens, artistes de chœur et artistes lyriques solistes (hors mensualisés, cachet)
- +4,5% artistes dramatiques, chorégraphiques et de cirque (cachet)
- +60 € + jeu des coefficients prévus par la CCNEAC pour les salariés HORS artistiques et les artistes mensualisés
- Alignement défraiements sur le barème URSSAF au 01/09/2024

Cet accord n'est pas rétroactif et entrera en vigueur au **01/06/2024**.

[Consulter l'Accord NAO](#)

› Baromètre des festivals 2024

Le ministère de la Culture et le Centre National de la Musique (CNM) se sont associés pour dresser, dès la rentrée 2024, un bilan consolidé de la saison festivalière 2024. Pour cela, un questionnaire sera adressé au plus grand nombre possible de festivals toutes disciplines confondues. Les données seront collectées tout au long de la saison festivalière grâce à la mobilisation des organisations professionnelles concernées, dont France Festivals, EkhoScènes et le SMA. La fédération fera donc parvenir cette enquête à ses membres dès cet été.

2. Forum des festivals 2025 et Assemblée Générale

L'Assemblée Générale 2025 de France Festivals devrait se tenir le 12 mars dans l'après-midi et sera suivie d'un dîner. Le Forum des festivals aura lieu les 13 et 14 mars à la [Comédie de Reims](#). Le forum sera gratuit pour les adhérents. Le programme est en cours de construction mais il devrait y avoir deux parcours :

- Qualité de vie et conditions de travail
- Transition écologique

Une plénière autour du financement des festivals est également prévue, ainsi que de nombreux moments conviviaux.

3. Suivi des dossiers SACEM

L'équipe de France Festivals indique qu'un webinaire avec un membre de la SACEM à destination des adhérents est en cours de préparation afin de clarifier certains points.

4. Tour de table des adhérents : enjeux, difficultés à partager

Concernant le Fonds Festivals : certains festivals avaient une subvention avant la création du Fonds Festivals, et cette subvention passe aujourd'hui par le canal du Fonds Festivals ; s'ils ont des financements au titre du Fonds Festival, ils n'ont pas pour autant une augmentation de leurs financements. Par ailleurs les critères d'attribution sont toujours flous. Dans certaines régions les DRAC refusent d'aider des festivals organisés par des structures labélisées. À ce jour il y a des DRAC qui n'ont pas toujours notifié les festivals sur l'attribution ou non d'une aide.

Concernant le CACTÉ (Cadre d'Actions Contractuel de Transformation Écologique) : ce dispositif n'est pas encore très clair, même au niveau du ministère, il est supposé qu'il ne s'applique pas aux festivals mais Alexandra indique qu'une clarification est nécessaire. Par ailleurs, le ministère est en train d'avancer sur des critères d'éco-conditionnalité pour les subventions d'État d'ici 2027.

Concernant le Forum des Festivals : Certains adhérents indiquent que le parcours sur la QVCT est important, mais qu'il convient de ne pas s'enfermer en ciblant seulement des festivals qui privilégient l'épanouissement salariale mais aussi ceux qui privilégient les bénévoles. Il pourrait être judicieux de l'inclure dans une thématique plus large étant donné les difficultés actuelles (certains bénévoles ne viennent plus en festivals, difficultés pour trouver la main d'œuvre, ...).

Concernant l'état des finances des festivals pour l'année 2024 : les festivals ont peu de visibilité. Ils sont nombreux à attendre un retour du mécénat, certains n'ont pas de réponse de la DRAC alors que la date d'ouverture du festival approche. D'autres festivals ne sont pas éligibles au Fonds Festivals selon leur DRAC et d'autres ont obtenu une aide triennale. Les adhérents ont émis la demande que soit traitée la question du mécénat au niveau de la fédération.

Concernant la sécurité : pour cette année il est demandé par certaines mairies d'avoir des SSIAP pour chaque concert, ce qui revient à un coût de 400 euros par concert, et cela n'est pas possible pour de nombreux festivals.

Les administrateurs et administratrices font la demande à la fédération de création d'un groupe Administration afin d'échanger sur leurs enjeux et difficultés. Alexandra Bobes propose de le mettre en place et de l'animer. Pour une mise en place rapide, la première étape sera la création d'une boucle de mails, afin que tout le monde puisse poser des questions. Elle indique que les suites sont à réfléchir avec le CA et le bureau, afin de trouver le canal le plus adéquat.